DLP 18-7-80696128

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION POITOU - CHARENTES
CHARENTE - CHARENTE-MARITIME - DEUX-SEVRES - VIENNE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
ROUTE DE VASLES - BIARD - 86000 POITIERS — TEL. (49) 58.39.02

ABONNEMENT ANNUEL 60 F.
C. C. P. LIMOGES 4. 752. 22. X.
Sous Régisseur de recettes et d'avances
AVERTISSEMENTS AGRICOLES
Rte de Vasles Biard - 86000 POITIERS

BULLETIN N° 177 (21/80) du 10 JUILLET 1980

VIGNE

MILDIOU

Le mildiou a été assez peu virulent jusqu'à présent, mais on voit à nouveau apparaître des taches, et la protection doit être maintenue. Renouveler les traitements de type préventif effectués à la fin Juin; les traitements avec des produits systémiques réalisés vers le 1er Juillet sont à prévoir à nouveau vers le 15-20 Juillet.

BOTRYTIS

Depuis plusieurs semaines, le temps est très favorable à la pourriture grise. Le 1er traitement; réalisé en principe à la chute des capuchons, a une importance toute particulière cette année. Il est conseillé d'en avancer la réalisation en toutes situations, sauf si une première application a déjà été faite en raison des attaques sur grappes.

La réussite des traitements dépend bien sûr du choix d'un produit efficace (Sumisclex, Ronilan, ou Rovral) mais surtout de la qualité de l'application :la pulvérisation doit être très fine, et dirigée sur les grappes, avec des appareils adaptés pour cet usage.

TORDEUSES de la GRAPPE

Le second vol est prêt à commencer dans les zones les plus précoces. En raison des risques de botrytis, la protection devra être soignée, avec des produits à bonne action préventive. Attendre un prochain bulletin.

MAIS

PYRALE

Les pontes sont très rares jusqu'à présent en raison du temps peu favorable, mais surtout à cause de la tardivité du vol. D'après nos estimations, seulement 5 % de papillons sont sortis, et le vol maximum est toujours prévu vers le 20-25 Juillet.

PUCERONS (Communiqué commun ACTA-AGPM-PROTECTION des VEGETAUX-INRA)

En 1979, de fortes populations de pucerons se sont développées sur le maïs pendant le mois de Juillet dans un triangle reliant la Sologne à la limite des départements Aube-Yonne et la région d'Ablis-Etampes. Ces pucerons, en abondance exceptionnelle, appartenaient à l'espèce Metopolophium dirhodum. Leur pullulation a eu pour conséquence un affaiblissement des plantes avec apparition de plages décolorées sur le feuillage.

Les travaux menés depuis par le Laboratoire de Pathologie de l'I.N.R.A.-Versailles n'ont pas permis de mettre en évidence la responsabilité d'un agent pathogène transmis par les pucerons; en revanche, la toxicité directe de la salive de Metopolophium dirhodum a pu être démontrée.

Les dégâts des pucerons sur maïs en 1979 ont donc été provoqués par une pullulation anormalement élevée de l'espèce Metopolophium dirhodum due à des conditions climatiques tout à fait particulières. Les infestations d'autres espèces de pucerons (Sitobion avenae, Rhopalosiphum padi) avaient déjà été observées dans le passé sur maïs (1975 et 1977) sans dommage pour les plantes.

P.1.413

Imprimerie de la Station Poitou-Charentes - Directeur Gérant : J. THIAULT

Actuellement le réseau de surveillance mis en place pour détecter une éventuelle pullulation de pucerons ne laisse pas/prévoir une attaque prochaine des cultures de maïs. Le traitement préventif systématique contre cet insecte ne s'impose donc pas, mais si une intervention s'avérait nécessaire dans les prochains jours, les producteurs en seraient immédiatement avertis. Rappelons que les insecticides à utiliser sont ceux autorisés contre les pucerons sur épis de céréales, en prenant soin de bien imprégner la masse du feuillage.

LUZERNE PORTE-GRAINE

CECIDOMYIES

Le vol a débuté, mais il est encore peu actif. Un traitement réalisé dès que les températures seront plus élevées avec un produit à base de phosalone donnera une bonne efficacité puisque le vol devrait être très groupé.

ARBRES FRUITIERS

CARPOCAPSE

Dans le secteur des Gâtines, il convient de maintenir la protection jusqu'à la fin du mois de Juillet.

Dans les autres secteurs, attendre nos indications pour reprendre les traitements vis-à-vis d'un second vol éventuel.

D'ores et déjà on peut prévoir que ce vol sera limité aux zones les plus précoces.

TAVELURE

La poursuite de la protection n'est justifiée que dans les vergers où des taches sont présentes sur feuilles ou sur fruits pour empêcher les contaminations secondaires.

Adjoindre un produit anti-oïdium à la bouillie dans les vergers sensibles.

CULTURES LEGUMIERES

TEIGNE DU POIREAU

Dans la Vienne il est inutile d'assurer la protection au-delà du 15 Juillet environ.

Dans les autres secteurs plus précoces, attendre nos indications pour commencer la protection contre le troisième vol.

P/ Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire
"Poitou-Charentes" :
L'Ingénieur en Chef d'Agriculture, Adjoint :

J.Y. PEYRELONGUE

Imprimé à la Station le 10 Juillet 1980
Précédente Note : Bulletin n° 176 du 2.7.80
N° Papier de Presse : 535 AD.